L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI 7 NOVEMBRE 1878.

# VAPEURS.

## COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

[illegible] du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

*PEREIRE, Danré, mercredi, 13 novembre.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 20 novembre.
LABRADOR, Sanglier, mercredi, 27 novembre.
SAINT LAURENT, Lachesnez, mercredi, 4 déc.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris).......$100
Deuxième — — .......$ 65
Troisième — — .......$ 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec amenagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $26 [illegible]

L. GRAND, Agent, Gallier Court, No 2, Nouvelle-Orléans.

4mai—1an

## Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême. | De la Nlle-Orléans.
Frankfurt....... 2 Oct. environ 6 nov.
[illegible]
Frankfurt....... 4 déc. environ 5 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane et à la Nouvelle-Orléans:
Chambre.....$150 en or. | Entrepont.....$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême:
Chambre.....$150 en or. | Entrepont.....$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre.....$35 en or. | Entrepont.....$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Bruns, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston.......$42 00 en or.
De " à Indianola.......43 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix de passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
12 juin No. 42 de la rue de l'Union.

## Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer NEW ORLEANS, Capt. T. P. C. Halsey,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
Mercredi 13 Nov., à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1/2 pour cent.

Passage—Cabine.......$50
Entrepont.......25
Billet d'excursion $0

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an Rue Carondelet No 41.

## STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.
Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.
Salon, Secondes cabines et Entrepont.
Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New-York,
ou à A. K. MILLER & CO., 35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.
24 mars—9 mois t 1/2 sem

## LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie, ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet,
10 mai—9mt12s (Nlle-Orléans.

JURGIELEWICZ'S ANTI-RHEUMATIC MIXTURE. Patented

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielewicz est le remède le plus populaire du pays. Il a [illegible] ventes que tous les autres remèdes ensemble [illegible] de patenté le plus coûteux qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins [illegible]
Prix de la bouteille $1 50.
A vendre par tous les principaux droguistes.
[illegible] P. O. Box 1406 Nlle-Orléans.
17 nov 1an

## Argentez vous-même

[illegible] BLEU D'ARGENT [illegible]

## VAPEURS.

Ligne de Bayou Sara et Mondurne.

Le steamer en fer américain de 1ère classe, R. E. WARD, Jr.,
Capt. G. PIZZATI, partira positivement [illegible] à 5 h. P. M. de son quai en face de la place Jackson, pour Bayou Sara et [illegible].

Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
[illegible] & BRO., [illegible] Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus conjointement avec nos goélettes régulières.
9 mars—1 an.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCES BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendent aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se relie au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 2 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE, Surintendant.
4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ,
T. P. Leathers Capitaine,
J. F. Mass, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 106 Commune et J. R. CARLIN, 17 rue Tchoupitoulas.

Paquebot régulier de la cote et Baton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIR à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Le nouveau bateau à vapeur ST. JOHN,
E. O. MELANÇON, capitaine.

Partira comme il est dit plus haut pour Baton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournant en ville tous les dimanches et mercredis.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON,
9 Oct— No 22 Bienville.

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Trois fois par semaine.

HENRY TÊTE,
J. T. AUCOIN, Capitaine,
M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M. et tous les JEUDIS et SAMEDIS à 12 heures M.

Retour: Il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES matin.

Le HENRY TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, 105 rue Decatur, près St. Louis.

P. S.—Attendu le jour pour départ, son fret est fait positivement comme il est indiqué plus haut.
16 juillet—1 an

## Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Le nouveau steamer NEW CAMELIA, partira du Lac, comme suit, LUNDI et JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin et le SAMEDI à l'arrivée du train de 4 h. P. M., du chemin de fer de la rue du Canal.

A son retour, il partira de Madisonville le LUNDI, le JEUDI, et le VENDREDI matins. Le LUNDI et le JEUDI, il touchera le vieux débarcadère.

FRET.

Le fret, à chaque voyage, sera reçu à son débarcadère, Nouveau Bassin, Pont Magnolia.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure des rues Canal et Carondelet, au départ du train précédant immédiatement le départ du bateau.

Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus amples informations, s'adresser à C. M. SORIA,
23avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

## Pour la Baie St-Louis la Passe Christian.

Le nouvel et élégant steamer NEW CAMELIA
Capitaine WM. HANOVER,
Partira du quai, après le 1er novembre, le MARDI et le VENDREDI, à l'arrivée du train de 1 heure P. M. A son retour, il partira de la Passe Christian le MERCREDI et le SAMEDI matin.

Le fret sera reçu jusqu'à midi, le MARDI et le VENDREDI à son atterrissage au Nouveau Bassin, près du Pont Magnolia, côté de la rue Julia.

Pour les taux de transport du fret et autres renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent, No 20 de la rue de l'Union.

Les voyages annoncés ci-dessus se feront régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux. 1er nov—

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
D. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
[illegible], Trésorier.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| Thos. A. Adams, | Geo. Jonas, |
| Thos. A. Clarke, | J. G. Gaines, |
| C. J. Leeds, | C. Schneider |
| S. Jamison, | Carl Kohn, |
| A. Moulton, | T. L. Bayne, |
| A. Pollock, | D. Urquhart. |

26 mars—1 an

## Etat de situation semi-annuel —DU— LOUISIANA NATIONAL BANK —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

A la clôture des affaires du 29 juin 1878

RESSOURCES.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $1,419,806 60 |
| Bons des Etats-Unis | | 250,000 00 |
| Autres bons | | 331,020 56 |
| Local de la Banque et autres propriétés foncières | | 226,011 39 |
| Cinq pour cent, fonds de rachat | | 24,750 00 |
| Comptes de prime | | 16,497 20 |
| Change américain | | 420,019 63 |
| Currency | $645,916 94 | |
| Espèces— | | |
| Or | $8,612 02 | |
| Argent | $4,000 00 | |
| | 32,612 02 | |
| Chèques pour le Clearing House | 107,524 01 | |
| | | $1,006,088 97 |
| | | $4,003,169 16 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital | | $1,000,000 00 |
| Surplus | | 200,000 00 |
| Profits non partagés | | 110,[illegible] |
| Billets de circulation | | [illegible] |
| Dépôts | $1,930,768 28 | |
| Dû à d'autres banques | | |
| [illegible] | 266,806 19 | |
| | | 2,197,[illegible] |
| | | $4,003,169 19 |

A une réunion spéciale des directeurs, un dividende de cinq pour cent a été déclaré payable, à la Nlle-Orléans et à New York, à dater du 1er juillet 1878.

A. LURIA, Caissier.
30juin—3t

# CHEMINS DE FER.

## Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.
3 août—

## The Great Piedmont Air Line.

Via Atlanta, Ga., et Charleston, N. C.

La route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New-York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 8 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlottesville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus commode et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks et compartiments dans les wagons-dortoirs, et guides pour les villes de plaisance du Nord de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile coin Camp et Commune.
3 juillet—

## Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after September 9 1878, as follows:—

LEAVE. | ARRIVE.
Train No 3, 7 A. M. | Train No 4, 7:36 P. M.
These trains will run daily.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., AND ONLY ONE CHANGE TO CHICAGO, NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
3 jy14—

## Grande Route de Jackson.

Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 9 septembre 1878, ce trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS. | ARRIVEES.
Train No 3, 7 A. M. | Train No 4, 7:36 P. M.
Ces trains partent tous les jours.

CHARS-DORTOIRS PULLMAN ALLANT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI COLUMBUS, O., et seulement un changement à CHICAGO, NEW YORK et VILLES de L'EST.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jy—

## COMPAGNIE D'ASSURANCE —DES— "FACTORS AND TRADERS,"

37.......RUE CARONDELET.......37

## Actif, 30 avril '78: $1,288,316.14

ED. A. PALFREY, Président.
JNO. CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| John I. Noble, | B. F. Eshelman, |
| John Chaffe, | Wm. C. Black, |
| Richard Milliken, | Charles Chaffe, |
| J. L. Warren, | L. C. Jurey, |
| Samuel Friedlander, | Wm. Hartwell, |
| A. H. Yates, | C. J. Leeds, |
| R. M. Walmsley, | A. T. Janin, |
| A. A. May, | Joseph Bowling, |
| T. Lytt. Lyon, | A. M. Bickham, |
| Samuel H. Boyd, | Henry Abraham, |
| Joseph McElroy, | Louis Bush, |
| William J. Behan | A. Brittin |
| G. W. Sentell | |

## LAURENT LACASSAGNE,

Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
8.......RUE DECATUR.......8

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac F. Denis, Gabriel Godard & Co, Cognac, et de l'incomparable Reinettine des Pyrénées. 14 juil77—1an

## J. VERGNOLE,

66.......Rue Decatur.......66

—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. AUBA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

## BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et guérit efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE,
9 déc—77—1an Propriétaire, N. Orléans

## Avis aux Contribuables.

Le soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.

56.

# ASSURANCES.

## Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

| | | |
|---|---|---|
| Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente— | | |
| Sur risques de feu | | $324,652 72 |
| Sur risques de mer | | 20,648 79 |
| Sur risques de rivières | | 24,051 91 |
| Total des primes | | $379,353 42 |
| En moins, primes non expirées | | 117,841 00 |
| Montant net des primes le 31 mai 1878 | | $261,512 42 |
| Pertes payées— | | |
| Sur risques de feu | $66,427 80 | |
| Sur risques de mer | 12,465 60 | |
| Sur risques de rivières | 10,364 92 | |
| Taxes, dépenses et intérêt payés | 36,317 52 | |
| Ré-assurances et primes remboursées | 18,313 67 | 132,799 66 |
| Bénéfices | | $128 712 74 |

L'actif de la compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Propriétés foncières | $236,054 56 |
| Bons de la ville et bons hypothécaires | 65,100 55 |
| Actions de banques, des Water-Works et autres actions | 136,376 40 |
| Billets garantis par hypothèque | 136,561 05 |
| Billets reposant sur nantissement | 69,870 63 |
| Effets à recevoir | 81,811 67 |
| Primes en voie de recouvrement | 42,457 11 |
| Agricultural Fair Association | 2,000 00 |
| Scrips de la ville | 5,870 39 |
| En caisse | 81,561 35 |
| | $1,077,613 59 |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, ville de la Nlle-Orléans, Paroisse d'Orléans. Signé, sous serment, pardevant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:

| | |
|---|---|
| P. MASPERO, | EDWARD TOBY, |
| JOHN GEDDES, | D. FATJO, |
| P. FOURCHY, | M. W. SMITH, |
| J. J. FERNANDEZ, | D. A. CHAFFRAIX, |
| JNO. B. LALLANDE, | CHS. LAFITTE, |
| A. A. LELONG. | |

11 juin—

## Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé.......$300,000
VINGT DEUXIÈME ETAT ANNUEL.
Bureaux No 32 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

| | | |
|---|---|---|
| Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877. | | |
| Sur les risques de feu | | $253,685 74 |
| Sur les risques de rivières | | 91,210 28 |
| Sur les risques maritimes | | 80,473 55 |
| | | $425,369 57 |
| A ajouter—Risques non terminées 1876 | | $ 94,275 90 |
| Primes brutes | | $519,645 47 |
| Moins—Risques non terminées 1877 | $104 741 00 | |
| Primes remboursées | 16,445 78 | $121 186 78 |
| Primes nettes | | $398,457 69 |
| Pertes, etc., payées pendant la même période— | | |
| Sur les risques de feu | $ 92,406 56 | |
| Sur les risques de rivières | 19,185 02 | |
| Sur les risques de mer | 20,643 91 | |
| | $132,235 49 | |
| Pertes non ajustées | 36,000 00 | |
| | $168,235 49 | |
| A ajouter—Ré-assurance | $ 44,797 29 | |
| Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock | 50,279 11 | |
| Fonds de réserve | 10,000 00 | |
| Intérêt sur capital | 49,562 41 | |
| | $322,874 38 | |
| Moins escompte et intérêt | 29,075 68 | |
| | | $293,798 62 |
| Profit net | | $104,659 27 |

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

| | |
|---|---|
| Actions et Bons | $306,320 00 |
| Prêts sur hypothèque | 9,122 63 |
| Prêts sur garantie | 92,040 00 |
| Billets à recevoir | 11,453 33 |
| Propriétés foncières | 25,000 00 |
| Primes en voie de collection | 52,485 49 |
| Argent en caisse | 159,482 73 |
| Total de l'actif | $654,904 89 |

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 28 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| E. J. HART, | JESSE K. FLOWER |
| HENRY RENSHAW, | J. WEIS, |
| HUGH WILSON, | R. W. TAYLOR |
| S. BISCOE, | J. C. MORRIS, |
| A. BALDWIN, | JAMES I. DAY, |
| CHAS. MACREADY, | LIONEL C. LEVY, |
| W. E. SEYMOUR, | EMORY CLAPP, |
| JNO. G. GAINES, | D. A. CHAFFRAIX |
| J. L. HARRIS, | T. L. AIREY, |
| L. ALCUS, | R. K. CRAIG |
| SCOTT McGEHEE, | SAM'L BOYD, |
| D. FATJO, | JNO. S. GROVES |

30 janv—

# ASSURANCES.

## ANNUAL STATEMENT. —OF THE— New Orleans Insurance Company. Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

| | | |
|---|---|---|
| Fire Premiums | $860,861 02 | |
| Marine Premiums | 84,652 42 | |
| River Premiums | 20,246 04 | |
| Total Premiums | | $960,759 48 |
| Less—Premiums on expired risks | $ 86,057 66 | |
| Return Premiums | 12,190 12 | |
| Reinsurances | 20,742 90 | 118,990 78 |
| Net earned premiums | | $861,768 75 |
| Add interest and salvages | | 41,836 54 |
| | | $903,603 29 |
| Deduct— | | |
| Fire losses | $66,417 85 | |
| Mar. losses | 17,732 09 | |
| River losses | 12,320 85 | $96,460 79 |
| Rebate on 10 per cent. | 46,499 04 | |
| General expenses | 34,214 46 | |
| State and city taxes and licenses | 10,242 70 | |
| Board of Underwriters | 6,759 55 | 194,176 45 |
| Profit for the year 1877 | | $109,415 84 |
| Deduct— | | |
| Profit and loss | $6,606 26 | |
| Dividend Jan. 1877 | 25,000 00 | |
| Dividend December 31, 1877 | 25,000 00 | 56,606 26 |
| Balance | | $52,809 58 |

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

| | |
|---|---|
| Cash in bank | $ 53,065 73 |
| Real Estate | 115,275 12 |
| United States Gold Bonds, New Orleans City Bonds, Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st Mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols | 186,390 48 |
| Bills receivable for premiums | 11,429 36 |
| First mortgage notes and pledge notes | 166,523 84 |
| Premiums in course of collection | 70,310 94 |
| | $619,995 46 |

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE, Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the usual annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock, to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

| | |
|---|---|
| Ernest Merilh, | H. Gally, |
| Charles Lafitte, | Ant. Carriere, |
| Charles E. Schmidt, | Jules Aldigé, |
| Charles J. Leeds, | W. A. Bell, |
| D. Fatjo | Pierre Poutz, |
| A. Schreiber | Jules Tuyes. |

## TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878.

| | | |
|---|---|---|
| Fire premiums | $190,751 16 | |
| Marine premiums | 36,729 15 | |
| River premiums | 82,136 50 | |
| | $299,616 81 | |
| Earned premiums, less reinsurance and return premiums | | $326,981 82 |
| Losses paid and estimated, say: | | |
| Fire losses | $44,424 27 | |
| Marine losses | 12,190 00 | |
| River losses | 40,635 96 | |
| | | 97,250 22 |
| | | $131,672 09 |
| Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc. | $56,291 28 | |
| Less rents, salvage, savings, etc. | 21,629 80 | |
| | | 37,661 48 |
| Gross profits | | $94,010 61 |

The company have the following assets:

| | | |
|---|---|---|
| Bills receivable | $39,968 67 | |
| Loans on bonds and mortgage | 44,707 80 | |
| | | $84,696 47 |
| Loans on call | $70,315 35 | |
| Cash | 63,126 62 | |
| | | 133 441 97 |
| City bonds | | 83 117 20 |
| Bank and other stocks | | 59 186 63 |
| Real estate | | 112 176 91 |
| Premiums in course of collection and suspense account | | 23 902 19 |
| | | $396,611 37 |

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

| | |
|---|---|
| Thos. A. Adams, | Jno. E. King, |
| Sam'l B. Newman, | Fred'k Camerden, |
| Sam'l H. Kennedy, | Joseph W. Stone, |
| John Phelps, | George Martin, |
| Adam Thomson, | Alfred Moulton, |
| Henry Abraham, | L. C. Jurey, |
| Victor Meyer, | Edward Nalle, |
| Joseph Bowling, | Geo. W. Sentell, |
| Edw'd J. Gay, | Paul E. Mortimer, |
| Simon Hernsheim, | John V. Moore, |
| Simon Forcheimer, | W. B. Conger, |
| Jos. B. Wolfe, | Henry M. Preston, |
| R. B. Post, | J. J. Irby, |
| Edw'd Pilsbury, | Reuben G. Bush, |
| | Jno. M. Parker. |

24 mai—

# ASSURANCES.

## Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans. Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

| | | |
|---|---|---|
| Primes de feu | $860,861 02 | |
| Primes maritimes | 84,652 42 | |
| Primes de rivières | 20,246 04 | |
| Total des primes | | $960,759 48 |
| Moins—Primes sur risques non expirés | $ 86,057 66 | |
| Primes remboursées | 12,190 12 | |
| Réassurances | 20,742 90 | 118,990 78 |
| Primes nettes | | $861,768 75 |
| A ajouter: intérêt et sauvetage | | 41,835 54 |
| | | $903,603 29 |
| A déduire: | | |
| Pertes par le feu | $66,417 85 | |
| Pertes maritimes | 17,732 00 | |
| Pertes de rivières | 12,320 85 | $96,460 79 |
| Réduction (rebate) 15 0/0 | 46,499 04 | |
| Dépenses générales | 34,214 46 | |
| Taxes et licences d'Etat et de ville | 10,242 70 | |
| Board of underwriters | 6,759 55 | $194,176 45 |
| Profits pour l'année 1877 | | 109 415 84 |
| A déduire: | | |
| Profits et pertes | $ 56,606 26 | |
| Dividende, 30 juin 1877 | 25,000 00 | |
| Dividende, 31 décembre 1877 | 25,000 00 | 50,000 00 |
| Balance | | [illegible] $109,415 84 |

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

| | |
|---|---|
| Argent en Banque | $ 53,065 73 |
| Propriétés foncières | 115,275 12 |
| Bons d'or des Etats-Unis, N. O. City R. R. Co, Jackson & G. N. R. R. Co., Bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurance, et consolidés de l'Etat de la Louisiane | 186,390 48 |
| Billets à recevoir (pour primes) | 11,429 36 |
| Billets de première hypothèque, billets avec garantie | 166,523 84 |
| Primes en voie de collection | 70,310 94 $619,995 46 |

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE, 2ème Justice de Paix.

A une meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir de 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| ERNEST MERILH, | H. GALLY, |
| CHARLES LAFITTE, | ANT. CARRIERE, |
| CHS. E. SCHMIDT, | JULES ALDIGE, |
| CHARLES J. LEEDS, | W. A. BELL, |
| D. FATJO, | PIERRE POUTZ, |
| A. SCHREIBER. | JULES TUYES. |

## Merchants' Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

| | | |
|---|---|---|
| Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year— | | |
| On Fire Risks | | $324,652 72 |
| On Marine Risks | | 20,648 79 |
| On River Risks | | 24,051 91 |
| Total Premiums | | $379,353 42 |
| Less Unearned Premiums | | 117 841 00 |
| Net Earned Premiums 31st May 1878 | | $261,512 42 |
| Losses paid— | | |
| On Fire Risks | $66,427 80 | |
| On Marine Risks | 12,465 60 | |
| On River Risks | 10,364 92 | |
| Taxes and expenses, less interest | 36,317 52 | |
| Re-insurances and Return Premiums | 18,313 67 | 132,799 66 |
| Profit | | $128,712 74 |

The Company have the following assets:

| | |
|---|---|
| Real Estate | $236,054 56 |
| City Bonds and Mortgage Bonds | 65,100 55 |
| Bank, Water Works and other stocks | 136,376 40 |
| Notes secured by mortgage | 136,561 05 |
| Notes secured by pledge | 69,870 63 |
| Bills receivable | 81,811 67 |
| Premiums in course of collection | 42,457 11 |
| Agricultural Fair Association | 2,000 00 |
| City Scrips | 5,870 39 |
| Cash on hand | 81,561 35 |
| | $1,077,613 59 |

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

| | |
|---|---|
| P. MASPERO, | EDWARD TOBY, |
| JOHN GEDDES, | D. FATJO, |
| P. FOURCHY, | M. W. SMITH, |
| J. J. FERNANDEZ, | D. A. CHAFFRAIX, |
| JNO. B. LALLANDE, | CHS. LAFITTE, |
| A. A. LELONG. | |

June 11—

THE NEW ORLEANS BEE
DUFOUR & LOMET, PUBLISHERS.
OFFICE—No. 73, CHARTRES.
TERMS:
Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.
Price of the paper—Single copies, Five cents.
Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50; quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

## For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers, NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER, Steamship

NEW ORLEANS, Capt. T. P. C. Halsey,
will leave her wharf, foot of Toulouse street,
Wednesday, Nov. 13, at 8 A. M.
Insurance on cargo by this line 1/2 per cent.

Cabin Passage.......$50
Steerage — .......25
Excursion tickets.......90

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
mar1—1v 1 Carondelet Street

## VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $190,751 16 | |
| Primes maritimes | 36,729 15 | |
| Primes de rivières | 82,136 50 | |
| | $299,616 81 | |
| Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues | | $326,981 82 |
| Pertes payées et estimées, savoir: | | |
| Pertes d'incendie | $44,424 27 | |
| Pertes maritimes | 12,190 00 | |
| Pertes de rivières | 40,635 96 | |
| | | 97,250 22 |
| | | 131,672 09 |
| Taxes, dépenses, escompte au lieu de participation, etc | 56,291 28 | |
| Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc | 21,629 80 | |
| | | 37,661 48 |
| Profits bruts | | $94,010 61 |

La Compagnie possède l'actif suivant:

| | | |
|---|---|---|
| Billets à recevoir | $39,968 67 | |
| Prêts sur bons et hypothèques | 44,707 80 | |
| | | $84,696 47 |
| Prêts remboursables sur demande | $70,315 35 | |
| Argent | 63,126 62 | |
| | | 133,441 97 |
| Bons de ville | | 83 117 20 |
| Actions de banques et autres | | 59 186 63 |
| Propriétés foncières | | 112 176 91 |
| Primes en voie de collection et suspense account | | 23,902 19 |
| Total de l'actif | | $396,611 37 |

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| Thos. A. Adams, | Jno. E. King, |
| Sam'l B. Newman, | Fred'k Camerden, |
| Sam'l H. Kennedy, | Joseph W. Stone, |
| John Phelps, | George Martin, |
| Adam Thomson, | Alfred Moulton, |
| Henry Abraham, | L. C. Jurey, |
| Victor Meyer, | Edward Nalle, |
| Joseph Bowling, | Geo W. Sentell, |
| Edw'd J. Gay, | Paul E. Mortimer, |
| Simon Hernsheim, | John V. Moore, |
| Simon Forcheimer, | W. B. Conger, |
| Jos. B. Wolfe, | Henry M. Preston, |
| R. B. Post, | J. J. Irby, |
| Edw'd Pilsbury. | Reuben G. Bush, |
| | Jno M. Parker. |

24 mai—

## Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

| | | |
|---|---|---|
| Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878— | | |
| Sur risques de feu | $46,624 44 | |
| Sur risques de rivière | 6,776 07 | |
| Sur risques de mer | 6,975 24 | $60,375 75 |
| Moins—Primes non expirées | $15,846 87 | |
| Moins—Primes remboursées | 1,640 93 | $17,486 80 |
| Montant net des primes reçues | | $42,888 95 |
| Plus—Primes non expirées de 1877 | | 10,090 34 |
| | | $52,979 29 |
| Pertes, etc., payées dans la même période: | | |
| Sur risques de feu | $9,041 10 | |
| Sur risques de rivière | 1,136 87 | |
| Sur risques de mer | 3,589 35 | |
| Réduction (rebate) | 7,817 17 | |
| Réassurances | 2,814 19 | |
| Taxes | 3,177 36 | |
| Loyer | 1,300 00 | |
| Impressions et annonces | 360 00 | |
| Bureau des assureurs | 1,253 05 | |
| Dépenses, etc., moins intérêt | 2,661 83 | $30,948 91 |
| Bénéfice net | | $22,030 38 |

L'actif de la Compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Primes en voie de recouvrement | $ 9,594 55 |
| Actions de banques et autres actions | 56,626 40 |
| Propriétés foncières | 18,127 80 |
| Prêts garantis | 9,316 01 |
| Prêts sur hypothèque | 11,743 91 |
| Effets à recevoir | 2,373 30 |
| Meubles et installations de bureau | 3,150 43 |
| En caisse | 18,596 61 |
| Total de l'actif | $132,473 01 |

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 juillet 1878.

JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent, à TOUS les assurés sur leurs primes participantes ou plus des 15 0/0 déjà reçus par eux, à partir du 5 août 1878.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
14juillet—1an

# J. P. SARRAZIN,

## Manufacture de Tabac à la vapeur,

ÉTABLIE EN 1842.

## 91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.

SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réd[illegible]
Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.
Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.
Propriétaire du JOS. QUINTERO'S CIGAR WORKS. 3,000,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualité supérieure à ce prix réduit.
A[illegible] STAR NEW STYLE & FOREST—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques célèbres.

# TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

### Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

### Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood ou l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc

### Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour suivre la rue Magazine.

### Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

### Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par la même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

### Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

### Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

### Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

### Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue où à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

### Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passent devant le marché de ce nom, remontent la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

### Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Là, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St.-Louis).

### Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, statue de Clay. Parcours: (*cars verts*) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

### Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

### Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

### Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à la St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

### Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

### Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

### Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

### Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique; il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

---

# FEUILLETON.

5 nov—3

## L'IDÉE DE JEAN TÊTEROL.

Par Victor Cherbulier.

PREMIÈRE PARTIE.

II—Suite.

M. Têterol ne voulait pas attendre d'avoir la soixantaine pour mettre à exécution son grand projet. A cinquante-cinq ans, il était merveilleusement vert, aussi [illegible]; il avait ses bras, il avait ses jambes, il avait [illegible]; mais un cheveux grisonnait; ce lui fut un avertissement. Il décida qu'il partirait dans les premiers jours du mois de septembre 1870, où il achevait de régler, de liquider ses affaires. Il fut dérangé dans ses préparatifs par un incident qu'il n'avait pas prévu, et cet incident fut M. de Bismarck; il avait compté sans ce terrible hôte. Quand la guerre fut déclarée, il entra en fureur; et sa première pensée fut qu'il y avait eu un coup monté, une conspiration entre l'empereur Napoléon III et le roi Guillaume pour empêcher Jean Têterol de retourner à Saligneux, après quoi il n'eut plus qu'une seule préoccupation, celle de déposer en lieu sûr son héritier, étudiant en droit de première année. Il voulait l'expédier en [illegible] son devoir était de se battre pour son pays. Le père et le fils eurent à ce sujet des [illegible].

—Ton devoir? s'écriait M. Têterol. Eh! parbleu, le devoir, je sais ce que c'est; j'ai fait le mien toute ma vie, et je te prie de croire que tu n'as rien à m'apprendre là-dessus. Il faut être patriote, et je suis prêt à mourir pour mon pays; mais tous ces empereurs sont des animaux indécrottables, il n'y a rien à faire avec ces gens-là.... car enfin, n'était-ce pas ce mois-ci que je devais aller à Saligneux? Eh bien! qu'ils me demandent de l'argent, et ils n'y manqueront pas, tu peux m'en croire; mais je ne veux pas leur donner mon prince de Galles. C'est moi qui l'ai fait, et qui l'ai fait pour moi, et il est à moi. Je vais le mettre [illegible] vais l'expédier à [illegible] dans le pays des [illegible].

Quand le prince de Galles [illegible] d'un caractère doux et simple, qui [illegible] avec soin toutes les occasions de querelle avec son père et qu'il n'aimait en toute rencontre de lui être agréable, il ne se laissa point amener dans une malle [illegible]. M. Têterol [illegible] réussit à gagner du temps et qu'il était encore à Paris quand Paris se trouva bloqué. Il entra dans un bataillon de marche. M. Têterol dévorait [illegible] tour à tour furieux ou désolé, [illegible] les alentours de ses doléances et de ses récriminations, il s'en prenait à tout le monde, mettant l'univers et même son chien dans le paquet. La veille d'une sortie il dit à Lionel:—Je t'en conjure, sois raisonnable, ne va pas faire la folie de t'exposer. Défie-toi de ton imagination, défie-toi de ton diable de mysticisme, défie-toi de tout ce que t'a fait ta mère. C'était une brave femme, je ne dis pas le contraire, mais elle n'avait pas le sens commun. Bon Dieu, si je venais à te perdre, ce serait ma mort, et à qui laisserais-je mon argent? J'en ai beaucoup, Pointal, plus que assez pour lui donner des millions, car, soit dit entre nous, il s'agit de millions. Ainsi te voilà!....

Je ne sais si Lionel chercha les coups; mais je puis affirmer qu'il ne les évita pas. Il fut blessé à Montretout; heureusement sa blessure était légère, et M. Têterol ne se vit pas dans la cruelle nécessité de laisser ses millions à Pointal. Pendant quarante-huit heures, quoi qu'on put lui dire, il tint son fils pour mort. Dès qu'il se fut rassuré, il lui adressa les reproches les plus véhéments sur ce qu'il appelait son incurable étourderie.

Lorsque Paris eut capitulé, M. Têterol éprouva un transport de douleur patriotique. Il se répandait en malédictions contre tous les empereurs et les potentats; s'il les avait tenus dans ses puissantes mains, ils auraient mal passé leur temps; avec quel plaisir il les eût étranglés! Il pleurait de rage et de honte, et ses larmes étaient de vraies larmes; on les voyait rouler lentement le long de ses joues. Il s'écriait: Pauvre France! Tout à coup il s'interrompait dans ses lamentations pour s'essuyer les yeux; son front s'éclaircissait, ses grosses lèvres ébauchaient un vague sourire, il avait l'air de regarder dans l'espace quelque chose que personne n'apercevait, et il se prenait à dire après une pause:

—Enfin, ce qu'il y a de bon dans tout cela, c'est que je vais pouvoir aller à Saligneux.

III

Si impatient qu'il fut d'aller se mettre au vert, de se refaire pour le reste de ses jours au culte du dieu Sylvain et des nymphes des bois, M. Têterol fut retenu à Paris pendant plusieurs mois encore par des comptes à régler, par des affaires en souffrance, par des débiteurs qui alléguaient le malheur des temps pour demander un sursis. Il ne put achever avant l'automne ce qu'il appelait sa grande liquidation, retardée par les événements. Vers le milieu de septembre, il invita un soir M. Pointal à dîner. Pendant tout le repas, il eut des attitudes pensives, un air grave et mélancolique; il parlait de son départ en poussant de gros soupirs, car il ne soupirait jamais tant que lorsqu'il était parfaitement heureux. Il supplia jusqu'à dix fois le notaire d'avoir grand soin de son fils, de veiller sur lui, de le tenir en garde contre toutes les espèces de folies; puis il recommanda à Lionel de s'appliquer sans désemparer à devenir un homme célèbre. Pour lui mettre l'âme en repos, Lionel et Pointal lui promirent de suivre strictement ses instructions. Après qu'il eut tout dit, il se transporta à la gare de Lyon, et en montant dans son wagon, il soupira encore; quand il avait du plaisir, il entendait que personne ne s'en doutât.

Le lendemain, au petit jour, il arrivait à Pont-d'Ain. Il y fit charger son bagage, qui était modeste, sur une voiture qu'il envoya devant lui, et il s'achemina à pied vers Saligneux, tenant à la main son bâton de houx, celui qu'il avait coupé dans un bois, il y avait presque quarante ans, et qu'il avait précieusement conservé.

Tout le monde a son grain de poésie, même les Têterol. La matinée était belle, et M. Têterol avait l'âme en fête; il éprouvait la joie d'un prisonnier à qui on vient de donner la clé des champs, l'allégresse du peuple de Dieu entrevoyant la terre promise, après avoir longtemps travaillé aux pyramides des Pharaons. Ce qu'il ressentait aurait pu se dire en vers, mais il aurait fallu qu'un autre se chargeât de les faire pour lui. Il n'était pas seul, ses souvenirs l'accompagnaient. Ils ne l'avaient jamais quitté; jadis ils avaient grimpé avec lui aux échelles, avec lui ils avaient piqué des moellons, crépi des murailles, avec lui ils avaient tracé des épures, aligné force quittances et fait de longs calculs d'intérêts composés fort minutieux et fort savants. Dans ce moment, ils bourdonnaient à ses oreilles comme un essaim de mouches en gaîté, et ils lui racontaient des histoires. Bêtes et gens, M. Têterol croyait apercevoir partout des figures de connaissance. Les moindres accidents du terrain, un tertre couronné d'une chapelle, trois grands noyers qui ombrageaient une mare, un tournant de la route où il y avait une fontaine, les lignes que dessinaient à l'horizon des montagnes bleuâtres, il avait emporté tout cela dans ses yeux, et sa prodigieuse mémoire avait tout gardé. Il s'arrêta un instant pour contempler un champ de sarrasin fleuri et des buissons couverts de mûres sauvages; il leur dit: Oui c'est bien moi. Puis il se remit en marche. Il brassait du pied avec délices la poussière du chemin dont il admirait la blancheur; il croyait y retrouver la trace de ses pas. Il regarda son bâton.—Etait-ce hier ou avant-hier, lui demanda-t-il, que nous avons passé par ici, toi et moi? Nous allions à Paris, nos hardes sur le dos, et toute notre fortune tenait dans un havresac: t'en souvient-il?—Et son bâton s'en souvenait.

Tout à coup il vit se dresser devant lui le clocher pointu de Saligneux, dont la toiture couverte en zinc étincelait au soleil. Ce clocher le reconnut, ce clocher le salua, et le coq qui surmontait la flèche agita ses ailes, ouvrit son bec, cria à tout le département de l'Ain:—Jean Têterol est de retour!—Alors le cœur de Jean Têterol se prit à chanter, lui aussi. Ce jour-là il était poète, il était musicien, il était tout ce qu'on voulait.

Il eut une déception en cheminant de son pas lourd et méthodique le long de la grande rue du village. C'était comme autrefois une rue montante, étroite, tortueuse, mal pavée; mais à son vif chagrin il y aperçut du changement. De nouvelles maisons avaient été bâties, et sur la place on avait construit un bâtiment d'école en face d'une mairie décorée de pilastres, qui lui parurent d'un goût détestable. Il aurait voulu retrouver son Saligneux tel qu'il l'avait laissé, toute chose en son coin, les gens occupés à l'attendre. Il fit une halte près d'un lavoir, où trois servantes en jupe courte battaient leur linge. Il reconnut le lavoir, mais il ne reconnut pas les servantes, et il leur en sut mauvais gré. Il lui sembla qu'elles y mettaient de la mauvaise volonté que c'était un tour qu'elles lui jouaient. Ce qui le consola, c'est que les vaches vinrent à passer et qu'il put croire que c'étaient les mêmes qu'il avait rencontrées jadis dans cet endroit. Toutes les vaches se ressemblent; elles portent toutes dans leurs yeux quelque chose de fixe et d'éternel, un rêve silencieux d'herbe fraîche.

Une inquiétude le prit; il se demanda si dans leur rage d'innover les habitants de Saligneux n'avaient pas eu la fantaisie de se procurer un curé tout neuf, un curé à pilastres; cela tracassait son compte. Il entra à l'auberge, pour y déjeuner, et son premier soin fut de s'informer de l'abbé Mirand. Grâce à Dieu, l'abbé Mirand était vivant; l'aubergiste lui en donna l'assurance, mais il lui apprit en même temps que l'abbé se faisait vieux, qu'il était fort cassé.

—Y pensez-vous? un homme si robuste.
—Dame, il a septante-dix ans bien sonnés.
—Septante-dix ans! s'écria M. Têterol. Dans ce pays-ci, on ne sait pas se conserver.

—Et puis le grand malheur! reprit l'aubergiste, qui se piquait d'être un esprit fort. Quand celui-là sera mort, il en viendra un autre, et ils se valent tous. D'ailleurs il faut bien que tout le monde s'en aille. Nous nous en irons, nous aussi, n'est-il pas vrai?

—Nous nous en irons nous nous en irons.... que diable! parlez pour vous, répliqua vivement M. Têterol en regardant de travers l'aubergiste, dont la figure lui parut fort déplaisante.—M. Têterol n'avait aucune envie de s'en aller.

—L'abbé Mirand a-t-il toujours sa vieille Marianne? reprit-il.

—La vieille Marianne! connais pas, répondit l'autre en retournant à ses casseroles.

—Imbécile! grommela entre ses dents M. Têterol. Un aubergiste qui ne connaissait pas la vieille Marianne et qui s'imaginait que M. Têterol était sur le point de s'en aller lui semblait être un sot personnage. Il lui en voulait aussi d'avoir parlé de l'abbé Mirand sur un ton cavalier. Depuis qu'il avait fait fortune, M. Têterol n'aimait pas que les gens de rien se mêlassent de raisonner; il considérait la libre pensée comme un plaisir de riche.

Aussitôt qu'il eut déjeuné, il se rendit à la cure. Il n'eut pas besoin de demander son chemin ni même de s'en souvenir; ses pieds le savaient. Il sonna, et ce ne fut pas la vieille Marianne qui vint lui ouvrir; il y avait une bonne raison pour cela: elle était morte depuis vingt-cinq ans au moins. M. Têterol regarda un instant sous le nez la servante inconnue, qui, le doigt sur le loquet, s'informait de son nom et de ses qualités.

Puis, l'écartant de la main, il parcourut dans toute sa longueur un corridor pavé en cailloutis, qui conduisait à une porte vitrée. Il poussa cette porte et se trouva dans le jardin. A gauche un mur tapissé d'espaliers, à droite une volière, au milieu des carrés de légumes, dans le fond un rucher, c'était bien cela; mais, si le jardin était resté à peu près le même, celui qui le cultivait avait bien changé: comme l'avait dit l'aubergiste, il commençait à se casser. Il était occupé en ce moment à donner du grain à ses poules; il les interpellait d'une voix chevrotante, et M. Têterol remarqua qu'une de ses jambes lui refusait un peu le service. Cependant il reconnut l'abbé à son sourire; c'était le sourire d'un homme qui a pris depuis longtemps le parti de faire beaucoup de bien et beaucoup d'ingrats.

—A qui ai-je l'honneur de parler? lui demanda le bon prêtre, en le faisant asseoir sur un banc en prenant place vis-à-vis de lui, de l'autre côté d'une vieille table de pierre qui avait perdu son aplomb. Les abeilles voltigeaient autour d'eux, mais sans les molester; elles respectaient le curé de Saligneux, et peut-être le nouveau venu leur faisait-il peur.

M. Têterol tambourinait des doigts sur la table de pierre.—Regardez-moi; vous ne me reconnaissez pas, monsieur le curé? dit-il enfin.

—Excusez-moi, j'ai la vue un peu basse.

—Et vous avez oublié Jean Têterol?

—Jean Têterol! fit l'abbé Mirand, et il interrogea sa mémoire; mais il n'y retrouva pas Jean Têterol.

—Vous ne vous souvenez plus d'un enfant abandonné que vous avez recueilli et placé comme aide-jardinier chez le baron de Saligneux?

—Ah! si, attendez, il m'en souvient; mais qu'il y a loin de cela! Le méchant galopin! Il est parti un jour et n'a jamais donné de ses nouvelles. J'avais toujours pensé qu'il finirait à l'hôpital; il ne croyait ni à Dieu ni au diable.

—Ni Dieu ni le diable ne se sont occupés de ses affaires. Heureusement il a rencontré un brave homme qui s'est intéressé à lui, qui lui a appris à travailler, qui l'a mis en état de gagner sa vie. Ce brave homme, c'était moi, et grâce à moi, Jean Têterol a fait son chemin. Il n'est pas devenu millionnaire; que voulez-vous! on fait ce qu'on peut, et un million ne s'est jamais trouvé dans le pas d'un cheval. Mais il jouit aujourd'hui d'une honnête aisance. Et tenez, le jour de son départ, vous avez donné à ce galopin deux écus. Les voici, ce sont les mêmes. Il ne vous les rend pas, il veut les garder en souvenir de vous; mais ces deux écus ont fait des petits. Monsieur le curé, j'ai toujours payé mes dettes: voilà cinq cents francs pour vos pauvres.

—Catherine, apporte-nous à boire et du meilleur! cria l'abbé Mirand. Je veux fêter le retour de Jean Têterol, qui n'a pas oublié son curé et qui est bon pour les pauvres.

M. Têterol fut étonné d'apprendre qu'il était bon pour les pauvres; c'était une vertu qu'il ne se piquait point d'avoir, et il fronça les narines, comme il faisait toujours quand on lui disait quelque chose qui le surprenait. Son curé était le seul homme à qui il crût avoir des obligations, et il tenait à s'acquitter envers lui; son orgueil s'était libéré d'une servitude.

Catherine apporta deux verres avec une bouteille de vin d'Arbois, qu'on vida à petits coups, et la conversation s'engagea. L'abbé Mirand se sentait tout réjoui par l'aubaine inattendue que le ciel venait d'envoyer à ses pauvres et par la résurrection inespérée de ce méchant galopin dont il avait fait son deuil depuis longtemps, et qui reparaissait subitement devant lui sous les traits d'un gros bourgeois, carré, massif et plantureux, le plus réel des revenants; à la façon dont il s'accoudait sur une table, on reconnaissait un homme de poids et d'autorité, un de ces hommes qui ne permettent pas qu'on doute de leur existence. En vieillissant, l'abbé était resté curieux, il aimait à savoir; de toutes les raisons que nous avons de vivre, la curiosité est encore la meilleure. Il fit subir à M. Têterol un long interrogatoire, cherchant à lui faire conter sa vie par le menu. M. Têterol n'était pas dans un de ses jours d'expansion, ses réponses furent vagues et fuyantes. Il s'entendait mieux que personne à parler sans rien dire.

—Enfin, Dieu soit loué! lui dit le curé, désespérant de venir à bout de ce silence parlant, vous voilà à votre aise. Désormais, mon cher Têterol, vous pouvez vivre de vos rentes.

—Mes rentes! ce n'est pas grand'chose que mes rentes; mais en a de quoi vivre. Ah! j'ai trop peiné, voyez-vous; je n'en pouvais plus, j'ai mis la clé sous la porte et je voux me reposer.

—Vous n'avez pourtant pas l'air d'un homme fatigué, lui dit l'abbé Mirand en attachant des yeux d'admiration sur sa puissante encolure. Voilà des épaules qui porteraient le Jura.

—Ne vous y fiez pas, monsieur le curé; il ne faut pas juger sur les apparences. Je sentais depuis longtemps que la machine n'allait plus. Que voulez-vous! on n'est pas de fer. Tout à coup je me suis dit: Retournons à Saligneux; à petit oiseau petit nid. Il y a du soleil par ici pour tout le monde, n'est-il pas vrai?... Mais je crains que la terre ne soit bien chère.

—Laissez donc, nous vous trouverons ce qu'il vous faut.

—Ce qu'il me faut est bien peu de chose. J'ai des goûts si simples! Je suis un ermite en quête d'un ermitage. Je voudrais avoir un petit jardin, oh! pas si grand que celui-ci, un carré de légumes avec des tournesols aux deux bouts, j'ai toujours aimé les tournesols, et puis une maisonnette, une bicoque, une chaumière, une cabane....

Et en disant ces mots, M. Têterol cherchait à se faire petit, tout petit, comme pour entrer dans une cabane à lapins, mais il n'y parvenait guère, ses épaules résistaient.

—Quiconque désire peu est sûr de trouver ce qu'il cherche, lui répondit le curé. Au surplus en revenant au pays vous avez débuté par y faire une bonne œuvre. Cela vous portera bonheur, mon cher Têterol.

—Il faut toujours payer ses dettes, me voilà quitte, répliqua M. Têterol en se redressant et reprenant ses dimensions ordinaires.

A son tour il interrogea le curé, se fit raconter ce qui s'était passé à Saligneux pendant sa longue absence. Selon son habitude, il réserva pour la fin la question qui lui tenait le plus au cœur et par laquelle il aurait voulu commencer.

Il vida son verre et dit:—Et le baron Adhémar, comment se porte-t-il?

—Le baron Adhémar! vous ne savez donc pas qu'il est mort le 9 juillet 1855? répondit le curé fort étonné qu'un homme intelligent pût ignorer un événement de cette conséquence.

La figure de M. Têterol s'assombrit et s'allongea; il lui sembla qu'il avait manqué son affaire.

(A continuer.)

Pittsburg, Anthracite et Cannel au plus bas prix chez Hy. J. Montagné